

## Lignan de Bordeaux, le site de la Pradasse

**Commissaire:** Michel Audouin

### Repérage du site

A l'automne 2011 profitant d'une promenade pédestre sur la piste cyclable reliant Latresne à Créon, juste après la petite gare de Lignan, Colette et Michel Audouin observent un massif calcaire dont certaines configurations présentent des caractéristiques particulières. A environ dix minutes de marche de la gare l'ensemble d'un banc calcaire a subi sur un de ses versants une importante action de creusement avec une notable réduction de l'emprise originelle. Les actions exercées ont conduit à la réalisation d'un talus coupé dont le faciès bas laisse deviner des vides et dont les parties supérieures ont été raccordées au plan horizontal par un tombant à très forte déclivité. Cette action exercée dans le courant des années 1870 a permis de faire passer la voie de chemin de fer reliant Latresne à Créon -ligne de transports voyageurs et marchandises- pendant plusieurs décennies avec des extensions de Bordeaux vers l'intérieur de l'Entre-Deux-Mers.

### Positionnement

En venant de Lignan, le banc calcaire est situé sur la gauche tandis que le ruisseau de la Pimpine situé à droite s'écoule en bas d'un important talus où ses eaux y circulent avec un fort encaissement. L'examen de la carte d'état major et les renseignements sur place auprès du voisinage attestent que cette partie échancrée fait partie du secteur dit « de la Pradasse » commune de Lignan. Ce secteur est parcouru par des marcheurs et des cyclistes, il comporte également diverses boucles locales de sentiers de randonnées dont les équipements dépendent du tourisme départemental. Les anciennes carrières d'extractions de pierres, plus au nord ouest, et le réseau hydrographique de la Pimpine constituent des sites Natura 2000, tout particulièrement la zone placée sur le secteur de Citons au nord de Cénac.

### Le village de Lignan

Il semble que ce petit bourg a des fondements historiques anciens, deux à trois origines du nom sont concevables soit le nom d'un romain *Linus* ou *Linus* habitant les lieux soit la base latine *lignum* signifiant bois. Il convient de ne pas négliger une éventuelle déformation orale au cours des siècles, le sens phonétique pouvant avoir reçu des variations car *Lig* pourrait être une contraction issue du celtique *luc* bois ou *lignus* en bas latin désignant aussi des lieux très boisés.

A l'évidence une majorité de racines possibles tendent vers une même forme de désignation de lieux où la notion de bois y apparaît fondamentale, si on prend en compte la présence d'eau vive complémentaire, cette zone très boisée a très vraisemblablement été fréquentée par les hommes en diverses périodes de l'histoire, comme lieu pour être en sécurité, pour y pêcher, pour y chasser.

La présence de lieux calcaires avec des orifices naturels, des abris rocheux laisse deviner des potentialités de découvertes assez diversifiées, au minima pré-celtiques, celtes et gaulois, gallo-romains et autres occupants. Ce petit bourg et ses environs révéleront très certainement un jour des patrimoines oubliés ou endormis.

Le village, d'un peu plus de 700 habitants, possède un musée archéologique, des tombes monolithes et une église du XIIe siècle dont l'édification est attribuée aux templiers.

### Histoire partielle et condensée de la ligne ferroviaire

Cette ancienne ligne dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle a été un chemin de fer d'intérêt local de Bordeaux à la Sauve, elle a été tracée dans la vallée tortueuse du ruisseau de la Pimpine.

Au fil des années de la mise en place de la ligne et des développements qui l'accompagnèrent, tout un ensemble d'activités locales et de services induits participèrent au développement économique de la région proche, malgré des désaccords, des accidents et des concurrences.

L'essentiel a été fait pour l'extraction de la pierre et les matériels de l'exploitation avec aussi l'obligation de la construction d'ouvrages d'art et des aménagements d'infrastructures, d'où des déplacements des personnes et des mouvements de marchandises dont vins et parfois bestiaux.

Elle n'a toujours possédé qu'une voie unique ; pour les croisements des trains il fallait utiliser les doubléments de la voie qui n'existaient que devant les gares.

Les trains venaient de Bordeaux, traversaient la plaine de Floirac-Bouliac puis arrivaient à Latresne et c'est à Lignan, si cela s'avérait nécessaire, que les locomotives avaient la possibilité de se ravitailler en eau.

En 1873, le 15 mai, la ligne a eu tout un ensemble de festivités pour inaugurer la mise sa mise en service. La période la plus faste des chemins de fer de l'Entre-Deux-Mers ne dépassa pas la première guerre mondiale avec une apogée des trafics en 1914. Dès 1928 le développement des transports routiers fait concurrence aux transports ferroviaires et en 1951 le service voyageur cesse d'être pratiqué.

Progressivement, les activités locales cessent d'utiliser la ligne et les tronçons des transports de marchandises sont réduits à ne plus servir conduisant au déclassement qui interviendra en 1992, lequel sera suivi des opérations de déferrage en 1994. Deux années plus tard le Conseil Général de la Gironde fait rachat de la ligne à la SNCF afin de transformer l'ancienne ligne en piste cyclable.

### Données sommaires sur géologie, géomorphologie et environnement

Les parties de paysages sont modulées et y sont constituées des bassins versants avec des ensembles de lignes de talweg. On a une importante configuration disposée en un réseau hydrographique à divers cours où chacun possède de nombreux bras. Le secteur concerné est situé sur le réseau hydrographique « de la Pimpine » dont les eaux se jettent dans la Garonne entre Latresne et Camblanes-et-Meynac. Comme l'ensemble général de l'Entre-Deux-Mers, le contexte est globalement calcaire, il s'est formé à l'aire tertiaire suite à une succession de dépôts sédimentaires. Au début du quaternaire, du fait d'apports de grave venant des Pyrénées les vallées se sont formées en suivant les diverses variations climatiques au Pléistocène inférieur.

La zone géographique du banc calcaire ayant subi un cisaillement par excavation lors des travaux fait apparaître un calcaire de l'oligocène -comme dans les secteurs traditionnels du karst girondin – mais on y observe des résidus de colmatages, des dépôts terreux ou argileux au sein des anciens passages de l'eau avec des parties affaiblies pouvant présenter des failles consécutives à des cisaillements de charges et divers orifices ouverts.

Sur l'ensemble des bassins versants proches ou distants peuvent se rencontrer des faluns, molasses, argiles ou alluvions car les profils possèdent des étagements, des colluvions de versants avec plus ou moins d'accumulations de matériaux pédologiques (altérites et/ou roches selon les endroits).

L'ensemble de ce vaste secteur appartient aux divers cantons de Créon lesquels possèdent divers coteaux calcaires ayant fait l'objet d'un répertoire de désignations. Ceux de Cambes et Quinsac ; de Tabanac et Baurech ; de Sallebeuf ; du Gardailon ; de Carignan de Bordeaux ; puis de Sadirac à Carignan, ledit site (Li.1) étant positionné sur ce dernier.

A noter qu'un très grand nombre de bancs calcaires ont fait l'objet dans le passé de sondages pour d'éventuelles entreprises d'ouvertures de carrières d'extractions ou ont été des carrières souterraines d'extractions parfois réutilisées pour la culture des champignons devenues abris de chauves-souris.

On observera sur la carte géologique au 1/50 000 « Pessac » que le secteur désigné est encadré de lignes isobathes du toit du crétacé. Sur cette même carte, en diverses zones de Lignan et de Sadirac répartitions de secteurs calcaires appartenant à l'Oligocène supérieur (Chattien soit 28 Ma) avec argiles à nodules et calcaires lacustre (g3). Pour l'essentiel la zone en observation est concerné par de l'Oligocène moyen (Rupélien ex Stampien soit 33,7 Ma) avec calcaire à Astérie (g2).

Un sondage proche – (Brogeon) référence d'archivage au Service géologique national 4-19- a été réalisé dans ledit secteur en observation actuellement désigné Li.1 « grotte de la Pradasse »



*Illustration 1: Le banc calcaire de la Pradasse*



*Illustration 2: Le porche de La Pradasse*

Michel Audouin

---

*Tous droits réservés*

*L'accès à ce document n'entraîne aucun transfert total ou partiel de propriété sur ces données et images dont l'utilisation est strictement limitée à un usage privé et à des besoins internes*

---